

**Direction générale
de l'enseignement
supérieur et de
l'insertion
professionnelle**

Service de la stratégie de
contractualisation, du
financement et de l'immobilier

Sous-direction
du dialogue contractuel

Département des contrats de
site et des accréditations

DGESIP B1-1
N° 2018-0170

Affaire suivie par
Arièle Ducasse

Tél. : 01 55 55 69 45

Mél. a rièle Ducasse:
@enseignementsup.gouv.fr

1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Paris le

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

à

Madame la présidente de l'université Lyon II

s/c

Madame la rectrice de l'académie de Lyon
Chancelière des universités

Objet : Arrêté d'accréditation à délivrer les diplômes nationaux.

Je vous prie de trouver, ci-joint, l'arrêté ministériel accréditant votre établissement à délivrer les diplômes nationaux de licence professionnelle et de master que vous avez demandés en renouvellement à compter de l'année 2018-2019. Une annexe concernant votre école doctorale est jointe à l'arrêté.

Cet arrêté complète l'arrêté du 23 mai 2016

Pour la ministre et par délégation,
~~Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle~~
~~Pour le chef de service de la stratégie de contractualisation,
du financement et de l'immobilier~~
Le sous-directeur du dialogue contractuel

Gérard MAILLET

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

**Arrêté modificatif du 17 juillet 2018 accréditant l'Université Lyon-II
en vue de la délivrance de diplômes nationaux**

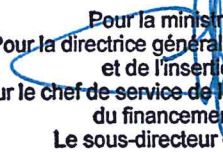
La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L 613-1, D 613-6 et D 613-7,
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur,
VU l'avis du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche,
arrête

Art. 1 À compter de l'année universitaire 2018-2019, l'Université Lyon-II est accréditée en vue de la délivrance des diplômes figurant en annexe.

Art. 2 La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, la rectrice de l'académie de LYON et la présidente de l'Université Lyon-II sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation


Pour la ministre et par délégation,
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle
Pour le chef de service de la stratégie de contractualisation,
du financement et de l'immobilier
Le sous-directeur du dialogue contractuel

Gérard MAILLET

Annexe de l'arrêté du 17 juillet 2018

Académie de LYON

Université Lyon-II

L'établissement susvisé est accrédité à compter de l'année universitaire 2017-2018 en vue de la délivrance des diplômes nationaux suivants :

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence(s) professionnelle(s)

<i>Dénomination nationale / mention</i>	<i>établissement(s) co-accrédité(s)</i>	<i>année d'accréditation</i>	<i>durée</i>	<i>fin d'accréditation</i>
20160380 Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement		2016-2017	5 ans	2020-2021

Domaine DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master(s)

<i>mention(s)</i>	<i>établissement(s) co-accrédité(s)</i>	<i>année d'accréditation</i>	<i>durée</i>	<i>fin d'accréditation</i>
20160418 Risques et environnement	EC LYON, ENTPE LYON, LYON 1, LYON 3, INSTITUT MINES-TELECOM	2016-2017	5 ans	2020-2021

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Master(s)

<i>mention(s)</i>	<i>établissement(s) co-accrédité(s)</i>	<i>année d'accréditation</i>	<i>durée</i>	<i>fin d'accréditation</i>
20160425 Ergonomie		2016-2017	5 ans	2020-2021
20160436 Journalisme		2016-2017	5 ans	2020-2021
20160446 Psychologie de l'éducation et de la formation		2016-2017	5 ans	2020-2021

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master(s)

<i>mention(s)</i>	<i>établissement(s) co-accrédité(s)</i>	<i>année d'accréditation</i>	<i>durée</i>	<i>fin d'accréditation</i>
20160418 Risques et environnement	EC LYON, ENTPE LYON, LYON 1, LYON 3, INSTITUT MINES-TELECOM	2016-2017	5 ans	2020-2021